

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Personnel enseignant légalement qualifié : 1er contrat 2e contrat
Personnel enseignant avec tolérance
d'engagement :

Identification

Nom

Prénom

Description de poste

École : _____

Champ

d'enseignement : _____

Matière : _____

Période

d'emploi : _____

% de tâche : _____

COTES D'APPRÉCIATION

Digne de mention	L'exécution des principales tâches a dépassé les normes, ce qui est dû directement au rendement personnel de l'enseignante ou de l'enseignant. Cette personne est très compétente et fait de l'excellent travail.
Réponds aux exigences	Dans l'ensemble, on peut dire, d'après l'exécution des tâches, que l'enseignante ou l'enseignant remplit ses fonctions de façon compétente et adéquate.
Amélioration souhaitée	L'enseignante ou l'enseignant doit, soit améliorer son rendement, soit acquérir des compétences ou des connaissances supplémentaires afin d'atteindre un niveau de rendement satisfaisant. Dans ce cas, un plan d'action est mis en place pour aider la personne à s'améliorer. Se référer à la page 4 de cette fiche d'évaluation, à la section « Amélioration souhaitée ».

Section réservée au SRH

Résultat de la recommandation

Poste 2^e contrat

Non (non recommandé)

Signature :

SYNTHÈSE DES CONSTATATIONS	Digne de mention	Réponds aux exigences	Amélioration souhaitée*	Élément non observé
1. Être médiateur ou médiatrice d'éléments de culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Maîtrise de la langue d'enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Planification des situations d'enseignement et d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Mise en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Évaluation des apprentissages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SYNTHÈSE DES CONSTATATIONS	Digne de mention	Réponds aux exigences	Amélioration souhaitée*	Élément non observé
6. Gestion du fonctionnement du groupe-classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Hétérogénéité des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Soutien du plaisir d'apprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Implication active au sein de l'équipe-école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SYNTHÈSE DES CONSTATATIONS	Digne de mention	Réponds aux exigences	Amélioration souhaitée*	Élément non observé
10. Collaboration avec la famille et les partenaires communautaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Formation continue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Mobilisation du numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Accompagnement professionnel (dates de rencontre, améliorations souhaitées, etc.)

La direction devra rencontrer, au mi contrat, l'enseignante ou l'enseignant pour signifier les améliorations souhaitées.

Signature de l'enseignante ou l'enseignant

Signature de la direction de l'établissement

Recommandation

➤ Je recommande son engagement pour :

Poste régulier temps plein

OU

Deuxième contrat

S'il y a lieu, selon le respect de la/des condition(s) suivante(s) :

Condition(s) :

➤ Je recommande de ne plus utiliser ses services :

Raison(s) :

Signature

Signature de la direction de l'établissement

Date

J'atteste que j'ai pris connaissance de mon évaluation.

Signature de la personne évaluée

Date

Liste des compétences professionnelles du personnel enseignant

Compétences fondatrices	
Compétence 1	AGIR en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture.
Compétence 2	MAÎTRISER la langue d'enseignement.
Compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	PLANIFIER les situations d'enseignement et d'apprentissage.
Compétence 4	METTRE EN ŒUVRE les situations d'enseignement et d'apprentissage.
Compétence 5	ÉVALUER les apprentissages.
Compétence 6	GÉRER le fonctionnement du groupe-classe.
Compétence 7	TENIR COMPTE de l'hétérogénéité des élèves.
Compétence 8	SOUTENIR le plaisir d'apprendre.
Compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'IMPLIQUER activement au sein de l'équipe-école.
Compétence 10	COLLABORER avec la famille et les partenaires de la communauté.
Compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'ENGAGER dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.
Compétences transversales	
Compétence 12	MOBILISER le numérique.
Compétence 13	AGIR en accord avec les principes éthiques de la profession.

Droits et obligations de l'enseignant (tirés de la Loi de l'instruction publique)

Droits de l'enseignant (article 19 de la Loi de l'instruction publique du MEQ)

Direction des élèves

Dans le cadre du projet éducatif de l'école et des dispositions de la présente loi, l'enseignant a le droit de diriger la conduite de chaque groupe d'élèves qui lui est confié.

Responsabilité de l'enseignant

L'enseignant a notamment le droit :

- 1- de prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié;
- 2- de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés.

Obligations de l'enseignant (article 22 de la Loi de l'instruction publique du MEQ)

Responsabilité

Il est du devoir de l'enseignant :

- 1- de contribuer à la formation intellectuelle et au développement intégral de la personnalité de chaque élève qui lui est confié;
- 2- de collaborer à développer chez chaque élève qui lui est confié le goût d'apprendre;
- 3- de prendre les moyens appropriés pour aider à développer chez ses élèves le respect des droits de la personne;
- 4- d'agir d'une manière juste et impartiale dans ses relations avec ses élèves;
- 5- de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée;
- 6- de prendre des mesures appropriées qui lui permettent d'atteindre et de conserver un haut degré de compétence professionnelle :
 - 6.1 de collaborer à la formation des futurs enseignants et à l'accompagnement des enseignants en début de carrière;
- 7- de respecter le projet éducatif de l'école.